

# Archives départementales

de Seine-et-Marne

ARCHIVES

## CHELLES



"La petite ville et antique abbaie de Chelles".  
Estampe (AD77, 5 Fi 287)

Située à 18 km à l'est de Paris, Chelles devient ville royale dès le VI<sup>e</sup> siècle lorsque Clotilde, veuve de Clovis I<sup>er</sup> (466-511), y fonde un petit monastère de femmes où elle se retire. Dès lors, la ville accueille les différents souverains pour de courts séjours. Son importance est telle que les archives et les trésors royaux y sont conservés.

À la mort de Clovis II (635-657), la reine Bathilde choisit Chelles pour se retirer et transforme le petit monastère en une véritable abbaye, très liée à l'histoire de la ville, jusqu'à sa disparition en 1790.

Chelles accueille le chemin de fer dès 1849 et construit un canal allant de Vaires à Neuilly-sur-Marne en 1865. Ces nouveaux aménagements ouvrent la ville au reste du département et entraînent l'augmentation de sa population. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité des paysans est souvent liée à celle de l'artisanat de l'abbaye (peaussiers, orfèvres, chandeliers...). L'arrivée de petites industries, telle la filature de coton mentionnée dans l'Almanach du département de Seine-et-Marne en 1829, l'horlogerie, citée dans l'Annuaire administratif du département de Seine-et-Marne en 1840, ou encore l'entreprise d'extraction du plâtre en 1837, apporte à Chelles des emplois dans de nouveaux secteurs de travail, contribuant au développement de la ville.